

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 17 (1987)
Heft: 11

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRO Pour la Vieillesse SENECTUTE

SECRÉTARIATS CANTONAUX:

Genève, 4, rue de la Maladière (022) 21 04 33
Lausanne, 51, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20
Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

A Schwyz, le 8 septembre 87

70^e assemblée ordinaire des délégués de Pro Senectute

«Une vieillesse riche d'avenir»

La pittoresque capitale du canton de Schwyz a accueilli les délégués de la Fondation suisse Pro Senectute/Pour la vieillesse, le 8 septembre à la Maison de Ville, sous l'experte présidence de M. H.-P. Tschudi, ancien conseiller fédéral, président, et en présence de quelque deux cents délégués et invités. Le conseiller d'Etat J. Feusi souhaita la bienvenue à tous et souligna que Pro Senectute est devenue une organisation de première importance dans son canton.

Moment fort de la journée, l'allocution d'ouverture du président Tschudi qui donna de l'histoire, de l'évolution et des perspectives d'avenir de la fondation une idée remarquablement précise. Voici l'essentiel de cette allocution.

«Ici à Schwyz seront bientôt fêtés les 700 ans d'existence de notre Confédération, une occasion de jeter un regard reconnaissant sur une longue histoire pleine de péripéties et de considérer avec confiance les obligations et les tâches du futur

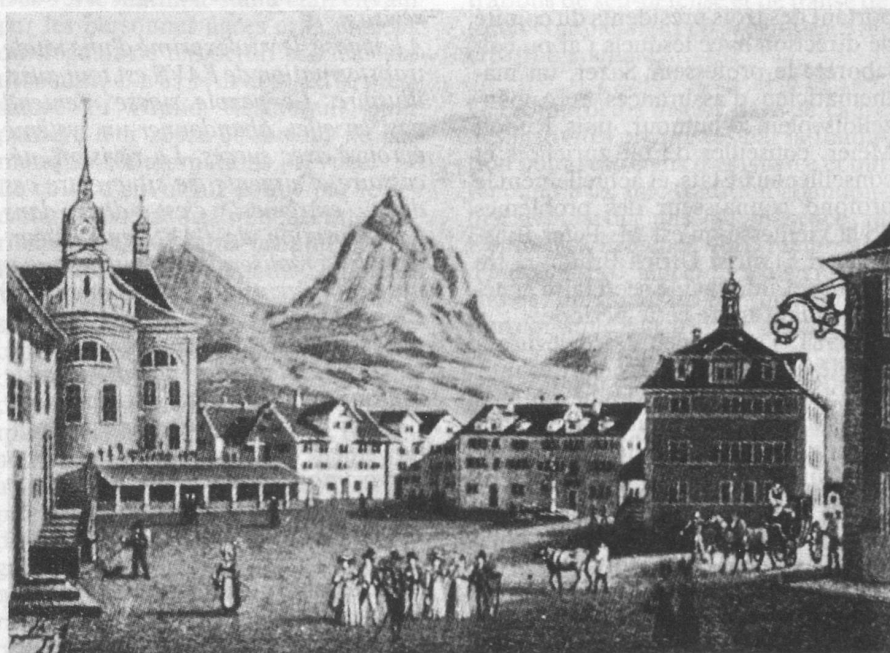
70 années de progrès

La Fondation Pro Senectute n'a qu'un dixième de l'âge de notre Etat. C'est en 1917, sombre année de guerre, que Pro Senectute a été créée par la Société suisse d'utilité publique, qui a fait preuve en l'occurrence d'une vision aiguë de l'avenir car, à l'époque, le nombre des personnes âgées était encore très modeste par rapport à aujourd'hui. La Société suisse d'utilité publique prévoyait déjà que la vieillesse allait devenir un sérieux problème social.

Une œuvre caritative suisse simple, sans prétention, est née en 1917. Il s'agissait avant tout, au début, d'aider les nécessiteux âgés par de modestes subsides. Les pionniers de la fondation étaient déjà conscients que de tels moyens – précieux certes, mais insuffisants – n'étaient pas en mesure de donner une solution aux problèmes liés à la vieillesse; ils se sont donc employés à pousser à la création d'une assurance vieillesse fédérale. Leurs efforts, soutenus par de nombreuses autres organisations et personnalités, ont rapidement connu le succès au niveau de la Constitution, car en 1925 déjà le peuple et les Etats ont entamé l'étude des bases nécessaires à l'élaboration d'une assurance vieillesse, sur-

vivants et invalidité. Pourtant, la première tentative d'introduction d'une AVS, dite loi Schulthess, a échoué en 1931 lors d'une votation populaire par suite de l'opposition aussi bien des conservateurs de droite que de la gauche communiste. Ce n'est qu'en 1947 que la loi sur l'AVS, encore en vigueur actuellement, a été acceptée à une écrasante majorité.

Avec l'introduction de l'AVS, les tâches de notre fondation ont commencé à s'étendre. Les soins aux personnes âgées, la participation au bien-être de son prochain vieillissant ont pris de plus en plus d'importance. Le développement a été hésitant au début. Ce n'est que depuis que les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI ont



fait l'objet d'une loi fédérale en 1965, et que la Confédération a introduit des subventions en vue d'encourager le travail de Pro Senectute, que la fondation a pu se développer et devenir une importante œuvre nationale. L'article 101 bis figure dans la loi depuis la 9^e révision de l'AVS en 1977, et Pro Senectute est ainsi soutenue par les fonds de l'assurance. Elle bénéficie de la sorte de moyens notablement plus élevés. Par ailleurs, notre fondation est maintenant présente dans les 26 cantons où elle est représentée par les comités cantonaux. Les cantons les plus grands ont des organes décentralisés, ce qui permet aux personnes âgées des régions éloignées d'avoir accès à nos centres d'information. L'offre en prestations de services s'est enrichie et diversifiée.

20 ans de présidence

J'ai l'honneur de présider l'assemblée des délégués de Pro Senectute depuis vingt ans. Ce n'est certes pas grâce à moi que notre fondation a pu se développer de façon aussi marquée et aussi positive durant cette période, mais bien grâce à ses milliers de collaboratrices et de collaborateurs. Je voudrais saluer particulièrement le travail important des trois présidents du comité de direction avec lesquels j'ai pu collaborer: le professeur Saxer, un mathématicien d'assurances et Appenzellois plein d'humour, puis Rudolf Meier, conseiller d'Etat zurichois et conseiller aux Etats, et actuellement le profond connaisseur des problèmes de la vieillesse qu'est M. Peter Binswanger. Et aussi Ulrich Braun, notre efficace et infatigable secrétaire général pendant toute cette période. En 1981, l'assemblée des délégués a adopté un guide de nos activités intitulé «Objectifs 81». Il donne des buts précis à la fondation et permet d'appliquer une politique de la vieillesse axée sur l'avenir. La consultation et les prestations de services sont au premier plan des préoccupations, mais l'encouragement à la compréhension entre jeunes et vieux est aussi de première importance. Cependant, notre fondation privée ne peut à elle seule

donner une solution à tous les problèmes posés par la vieillesse: une assurance vieillesse efficace est déterminante pour la situation sociale des gens âgés. C'est pourquoi Pro Senectute s'est prononcée avec détermination en faveur de la 10^e révision de l'AVS. En l'occurrence, voici mon opinion personnelle:

Pas de manœuvres dilatoires!

Je comprends fort bien qu'elle soit préparée avec soin en tenant compte de la future évolution démographique. Par contre, les manœuvres dilatoires doivent être clairement condamnées. Les problèmes de l'égalité hommes/femmes ainsi que ceux liés à la flexibilité de l'âge de la retraite ne sont pas aisés à résoudre. Ce n'est pourtant pas une raison de retarder sans cesse une amélioration de l'AVS correspondant aux besoins sociaux urgents. La polarisation constatée en rapport avec la 10^e révision de l'AVS n'est pas dans l'intérêt de notre population. Une prise de position extrémiste requiert la neutralité des coûts dans la nouvelle réglementation. Mais aucune prestation superflue ne figure dans la loi, ce qui fait que les possibilités d'économies importantes font défaut. Ainsi, la neutralité des coûts implique le refus de toute révision.

A l'opposé, le vœu exprimé d'une totale transformation de l'AVS est tout aussi illusoire. Le peuple suisse n'entend pas, en effet, abandonner un système éprouvé avec succès. La révision, nécessaire et urgente, se situe entre ces deux extrêmes, c'est-à-dire dans l'amélioration de l'AVS en vigueur. Afin de la réaliser, il faut que les organes compétents, principalement la Commission fédérale de l'AVS, prennent conscience de leur tâche dirigeante et présentent des propositions de solutions réalistes mais pas morcelées. Ce sera alors aux Chambres et éventuellement aux électeurs de décider si les avantages sociaux de la révision proposée justifient les frais qui en résultent.

A l'assemblée des délégués de 1986, des rapporteurs compétents ont présenté des exposés sur les «nouveaux

vieux». Les personnes âgées de 1987 se différencient de celles de l'époque de la création de notre fondation. Cela sera encore davantage le cas avec les retraités du XXI^e siècle. Non seulement le nombre des vieilles personnes est beaucoup plus important, mais leur espérance de vie est plus élevée; leurs besoins ont changé. Des possibilités plus étendues quant à l'organisation de la troisième phase de leur existence sont offertes. Des buts attrayants leur sont proposés dans le domaine des activités, des responsabilités, de la libre disposition d'elles-mêmes. Le fait que Pro Senectute traite ce thème en profondeur prouve qu'elle se prépare à l'avenir.»

L'assemblée adopta ensuite les rapports des comptes, des réviseurs de comptes et le budget. Suivit la remise de quatre prix Pro Senectute pour travaux de diplômes dans le domaine de l'aide à la vieillesse. Au chapitre des nominations au comité de direction pour la période 1987-90, relevons que M. Paul Aerni, Winterthour, est appelé à succéder au professeur Marcel Grossmann de Herrliberg.

Le vice-président de l'assemblée, le D^r André Gautier, conseiller national de Genève, prononça l'allocation de clôture. Il releva notamment que la vieillesse s'enrichit si elle croit en son avenir malgré l'échéance finale inéluctable. «Il faut encourager les aînés à planter pour l'avenir», déclara l'orateur, faisant référence à La Fontaine. Quel que soit l'âge, l'espoir est chevillé à l'âme humaine. Le D^r Gautier s'élève contre les tendances visant à éliminer les gens âgés de certaines activités et souhaite que ceux-ci puissent être représentés au sein des autorités. Il importe au plus haut point de préparer une vieillesse riche d'avenir.

Merci Monsieur Tschudi!

A ce message d'espoir, le président Binswanger, s'adressant au président Tschudi, le félicita de ses vingt années de brillante présidence. Est-il besoin de le rappeler, M. Tschudi joua un rôle primordial en faveur des aînés, de l'AVS et des rentes complémentaires. Il fut, il est toujours un ardent défenseur des assurances sociales. Et en tant que président de l'assemblée des délégués, il fit toujours preuve d'une précieuse disponibilité. Pro Senectute, par la voix de M. Binswanger, lui adressa remerciements et félicitations, sous les acclamations de l'assemblée.

Pro Senectute sort un film sur ses activités

«Alt-Tage», ainsi s'intitule le film que Marlies Graf (souvenez-vous de «L'Amour handicapé») a réalisé pour Pro Senectute sur diverses activités de cette fondation.

Entretiens d'une assistante sociale à domicile dans l'Oberland bernois, groupe d'entraide et aide au foyer à Zurich, repas à domicile à Locarno, foyer de jour «Le Caroubier» à Genève, vacances pour aînés aux Grisons: l'ensemble des scènes donne un reflet du travail de Pro Senectute dans les quatre régions linguistiques de notre pays - ville et campagne.

Un film qui informe d'une manière subtile, en laissant la parole aux aînés. L'émotion qui s'en dégage est encore renforcée par la musique qui s'harmonise à la sensibilité des images.

Une version française est en voie de réalisation. Lorsqu'elle sera achevée, «Aînés» reviendra plus en détail sur les impressions laissées par ce film.

Valentine Morier

Les aînés suisses au Comptoir avec Pro Senectute

Une journée de soleil et de joie!

A l'appel de Pro Senectute, des CFF et de la Direction du Comptoir, 1500 aînés de Suisse s'étaient «mobilisés» lundi 14 septembre pour se rendre à Beaulieu. Un prix extraordinaire, sous forme d'un billet-combi, leur avait été consenti. Et nombreux sont ceux qui en ont profité.

Un événement qui, vu le succès qu'il a rencontré, sera renouvelé l'an prochain. La date est d'ores et déjà fixée au 12 septembre 1988.

Cette journée «Carrefour 3», mise sur pied dans le cadre du Comptoir, avait pour but de créer une identité entre les aînés de Suisse. De leur donner l'occasion aussi de se rendre à Beaulieu dans des conditions agréables et très avantageuses. Mais, avant tout, de prendre conscience en visitant le stand que Pro Senectute est à leur service pour les aider, les renseigner, leur suggérer des activités à leur portée, qui retarderont l'approche des manifestations de la vieillesse.

▲ JURA BERNOIS ET BIENNE

Activités diverses

Il y a encore de quoi s'occuper en ville de Bienne!

- Remettons-nous plus souvent à l'écoute de la radio, en particulier de l'émission réalisée conjointement par Pro Senectute et Canal 3, chaque premier mercredi du mois, à 9 h 30 (106,4 MHz);
- l'Université populaire n'a pas oublié les Romands puisqu'une visite du Musée CIMA, Sainte-Croix, aura lieu le mardi 17 novembre 87. Renseignements au 23 13 43 de 9 h à 11 h 45;
- enfin, danseurs et danseuses du Jura bernois et de la région biennoise, joignez-vous à la caravane du «Thé dansant itinérant». Parti de Bienne en octobre, il y aura encore sept étapes: mercredi 11 novembre: Reconvilier, Restaurant Le Midi; samedi 28 novembre: St-Imier, Restaurant de la Gare; mercredi 16 décembre: Lamboing, Restaurant Schlucht.

Les musiciens Jacky Thomet et Edgar Charles, à tour de rôle, vous feront danser de 14 h 30 à 17 h. Le prix d'entrée reste fixé à Fr. 5.— par personne. Pour de plus amples renseignements (par exemple le transport), vous pourrez toujours prendre contact avec le centre Pro Senectute à Tavannes, rue du Pont 4, téléphone 91 21 20. — Vous trouverez dans «Aînés» 1/88 la suite de ce programme.

P.S.: Les programmes de l'Université populaire sont gratuits et peuvent être obtenus dans les pharmacies et drogueries de Bienne.

Important!

L'Association des clubs d'aînés du Jura bernois et Bienne romande organise sa traditionnelle rencontre automnale le **samedi 7 novembre 87** dès 14 h à la halle de gymnastique de Sonceboz.

E.H.

Dès 9 h le matin, le stand était envahi par les personnes âgées et la chaleur qui régnait ne tempérerait pas leur enthousiasme. Dès 11 h déjà, ils se pressaient au Grand Restaurant pour prendre leur repas et surtout ne pas manquer les animations prévues.

Le coup d'envoi fut donné par le secrétaire général de Pro Senectute, Ulrich Braun, qui salua les aînés et les invités dont le directeur du Comptoir, Willy Schnegg, et Eric Pétremand, du service commercial des CFF, avant de céder la place à «Moineau», maître des cérémonies. Celui-ci sut une fois de plus par sa présence scénique et son magnétisme capter l'attention de son auditoire. Chacun se mit à fredonner avec lui les «Valse brune», «Sous les ponts de Paris» et autres «Frou-frou» de la Belle Epoque. La «Farandole», groupe vaudois de danses folkloriques, la Fanfare de Mézières, la Chorale des aînés de Genève comptant quelque cent chanteurs, des démon-

trations de self-défense et de danse de salon complétaient ce programme récréatif à souhait.

Cette journée s'inscrit dans le cadre des festivités organisées par la fondation pour ses 70 ans d'existence et qui renouait avec une tradition abandonnée depuis dix ans: sa présence au Comptoir. Présence fort remarquée d'ailleurs! Pro Senectute a bien fait les choses: un stand, un bar, une animation continue, et surtout n'a pas lésiné sur les moyens d'informer.

Le matin de cette journée mémorable, une conférence de presse, présidée par notre excellent confrère de la radio J.-Cl. Gigon, informa les médias sur les activités de la fondation. On y entendit notamment le directeur de Pro Senectute Vaud, M. J.-F. Bourgeois, et son adjoint Jean Carrel qui mérite d'être félicité pour la parfaite organisation de ce «Carrefour 3».

J. Mr.

VAUD

Loisirs à la carte

Nouveau: un seul et même programme!

«Va et redécouvre ton pays.» Quels sont les aînés, habitués à partir en vacances ou en excursion avec Pro Senectute, à qui ce mot n'évoque rien? Et «Loisirs à la carte»? deux programmes d'activités édités jusqu'à ce jour par Pro Senectute. Désormais, par mesure de simplification, la brochure «Loisirs à la carte» regroupera tout ce que Pro Senectute Vaud propose aux aînés. Il n'y aura ainsi plus qu'une seule et même brochure au fil des pages de laquelle vous découvrirez l'ensemble des possibilités offertes en 1988: cours, manifestations, excursions et vacances.

Relevons encore trois nouveautés:

Pro Senectute Vaud avait abandonné, il y a quelques années, les vacances à l'étranger. A la demande générale, la

NEUCHÂTEL

Assemblée plénière

Organisée avec la collaboration du club de loisirs local, cette assemblée, présidée avec la maestria qu'on lui connaît par M. René Meylan, conseiller aux Etats, président de Pro Senectute Neuchâtel, s'est tenue le 29 septembre à Fontainemelon devant une assistance venue de toutes les régions du canton.

La fondation les remet à son programme avec, entre autres, un voyage à Londres et un séjour balnéaire en Calabre. Les aînés, en effet, apprécient au plus haut point ce petit «plus» offert par Pro Senectute et qui, pour eux, prend une importance primordiale: la sécurité!

Autre innovation, les séjours thématiques. Comme le nom l'indique, il s'agit d'un séjour comprenant, outre l'animation et l'encadrement habituels, une activité spécifique: créativité, réveil-mémoire, approche culturelle et évocation historique d'une région, etc.

Enfin, dernière nouveauté, les traditionnels soupers aux chandelles se dérouleront selon deux formules fort différentes, de quoi répondre aux désirs de chacun.

Pour obtenir la brochure «Loisirs à la carte» et découvrir toutes les distractions – concoctées avec beaucoup de soin – qui vous attendent en 1988, remplissez le bulletin ci-dessous, découpez-le et renvoyez-le à Pro Senectute Vaud, Case postale 244, 1000 Lausanne 9.

La réunion permet de constater l'importance croissante des prestations de Pro Senectute dont les divers services ont rempli leur tâche avec un dévouement digne d'éloges. C'est ainsi que la consultation sociale s'est occupée en 1986 de 509 cas relatifs aux problèmes les plus variés, de l'aide financière au logement, au placement, aux moyens auxiliaires, etc. Les aides financières accordées se sont élevées à Fr. 232 175.80 contre Fr. 155 969.55 l'exercice précédent. 27 391 repas à domicile ont été livrés (26 257 en 1985). Les clubs de midi, les clubs de loisirs et les centres de rencontres ont été très actifs. Pro Senectute informe et appuie l'Association cantonale des clubs de loisirs, née en octobre 86, pour atteindre ses objectifs, notamment par l'action de l'animatrice cantonale.

Les groupes de gymnastique dans les villages et quartiers de villes sont au nombre de 83 pour 1 190 participants. 15 groupes se retrouvent dans les homes du canton. 39 monitrices dévouées dispensent les leçons. Ski de fond, après-midi de promenades, natation, bains thermaux, camps de marche, autant d'activités appréciées par les aînés. Le rapport du directeur cantonal, J.-Ph. Uhlmann, souligne qu'«il nous serait impossible de mener à bien toutes nos activités sans le concours efficace et actif des bénévoles». Pro Senectute est en contact étroit avec l'Association neuchâteloise des services bénévoles dont la collaboration est précieuse. Succès également dans le domaine des vacances (Chevalleyres-sur-Blonay, Lugano, Château-d'Œx, etc.).

Le rapport exprime la gratitude de Pro Senectute à tous les donateurs, en particulier à la Boutique 3^e âge, à la Loterie Romande et aux services publics: l'OFAS, l'Etat, les communes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. En seconde partie de l'assemblée plénière, l'auditoire écoute avec grand intérêt le responsable du Service cantonal de l'assurance maladie traiter avec précision le sujet très actuel de la «création d'une fondation d'aide et de soins à domicile dans le Val-de-Ruz».

Veuillez me faire parvenir gratuitement le prospectus «Loisirs à la carte».

Ce bon est à adresser à:
Pro Senectute – Services Loisirs
C.P. 244, 1000 Lausanne 9

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

N° postal: _____ Lieu: _____

▲ VALAIS

28^e Foire du Valais

Journée des aînés

Comme chaque année, la Direction du Comptoir de Martigny a accordé l'hospitalité au stand traditionnel de Pro Senectute Valais. Un stand bien sympathique où Mme Colette Ravera et ses collaboratrices accueillirent de nombreuses personnes âgées désireuses de se renseigner sur les activités et les services mis à leur disposition par la Fondation Pro Senectute.

Le 6 octobre, journée des aînés, vit une belle affluence. Il faut dire que le programme offert grâce à la générosité du Crédit Suisse était séduisant. Les personnes âgées furent accueillies à la Fondation Gianadda et eurent le privilège de visiter la merveilleuse exposition Toulouse-Lautrec. La bienvenue fut souhaitée par Mme C. Ravera et par M. Jean Guex-Crosier, directeur du Crédit Suisse à Martigny. Une remarquable conférence sur le thème de «Peut-on prévenir la vieillesse?» fut présentée par le Dr Claude Bayard. Riche en enseignements, cet exposé optimiste fut très apprécié. Le reste de la journée se passa le plus agréablement du monde au Comptoir où un apéritif-musette fut notamment offert au Petit Forum.

Des heures réconfortantes qui laisseront aux participants venus de tout le Valais le meilleur souvenir.

▲ FRIBOURG

Séjour de fin d'année à Ascona

Date: du samedi 26 décembre 1987 au lundi 4 janvier 1988. Hôtel Mulino.

Prix: chambre à 2 lits et pension complète (sans boissons) Fr. 640.—. Supplément pour chambre à 1 lit Fr. 60.—.

Dernier délai d'inscription: 10 décembre 1987.

Renseignements: Pro Senectute Fribourg, rue Saint-Pierre 26, 1700 Fribourg, tél. 037/22 41 53.

▲ GENEVE

Transport-handicap

Au mois de janvier de cette année, Pro Senectute Genève vous a présenté une entreprise sociale intéressante: **Transport-handicap**.

C'est avec plaisir que nous apprenons que cette institution a pris un essor considérable depuis l'an dernier et continue de se développer dans deux secteurs d'activité: la réparation et la vente de chaises roulantes et d'autres moyens auxiliaires et le transport des personnes handicapées. Ce secteur est en constante progression. Si au premier semestre 86 Transport-handicap avait 7600 courses à son actif, au premier semestre 87 ce chiffre avait presque doublé. Pour répondre au mieux à la demande, cet organisme s'est doté de 5 nouveaux bus et a engagé 5 chauffeurs de plus. Son directeur, M. Serge Bednarczyk, est heureux de constater que certaines personnes âgées, qui connaissent maintenant Transport-handicap, se mettent à sortir plus et bénéficient, par le fait, d'une plus grande indépendance. Nous vous rappelons donc que Transport-handicap est à votre service de 7 h à 1 h du matin 365 jours par an, ceci à des prix forfaitaires intéressants. Pour le canton de Genève, une course pendant la journée coûte Fr. 12.—, entre 19 h et 1 h du matin Fr. 5.— seulement. Alors n'hésitez pas à faire appel à:

Transport-handicap
Tél. 71 35 35
5, ch. des Aulx
1228 Plan-les-Ouates

H. Maillard

▲ TESSIN

In difesa dei neopensionati ancora validi

«Un avvenire per i neovecchi.» Pro Senectute si propone tale programma lungimirante e ambizioso. Ma intanto non tutti operano con giustizia e comprensione verso i neopensionati. Con un incisivo intervento del presidente di Pro Senectute Ticino il Rapporto attività 1986, recentemente pubblicato, lancia a questo proposito alcuni... «sassi in piccionaia».

a) Perché a chi viene pensionato anticipatamente, ossia prima della scadenza obbligatoria (65 anni, uomini; 62 anni, donne) e non lavora più, il calcolo delle quote AVS, che deve continuare a pagare sino al compimento dell'età della pensione, viene computato non solo sulla base del reddito nuovo, ma sulla scorta di una aliquota calcolata anche sulla sostanza che possiede? Notoriamente, per le quote AVS normali, la sostanza personale non viene mai presa in considerazione.

b) Con il 1° gennaio è entrata in vigore la legge obbligatoria sul «terzo pilastro», cioè sulla previdenza professionale. Perché il Cantone Ticino non ha modificato la legge sulle trattenute fiscali a favore del Cantone e Comuni, operate sui capitali di liquidazione previdenziali, come invece ha fatto la Confederazione?

Si tratta di importi non indifferenti che vengono sottratti a coloro che non possono usufruire di una pensione regolare: un trattamento discriminatorio nei confronti dei fruitori di regolari pensioni mensili, per i quali invece non si opera nessuna trattenuta.

c) Perché chi compie 70 anni viene dichiarato «decaduto» da ogni commissione ufficiale federale, cantonale, comunale anche se ancora in grado di dare un apporto positivo?

p.a.